

COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

DESS ET MAÎTRISE

FACULTÉ DE DROIT

LA FORMATION-CLÉ POUR UNE CARRIÈRE SANS FRONTIÈRES

Élargissez vos horizons et démarquez-vous

L'internationalisation du droit est synonyme de défis passionnants pour les juristes ouverts et polyvalents. L'encadrement des échanges commerciaux, l'harmonisation des systèmes juridiques et la mobilité croissante des idées et des personnes en sont quelques exemples. Désormais, même les avocats et les notaires qui exercent le droit à l'intérieur des frontières du Québec ont à jongler avec des notions d'autres systèmes juridiques.

Pour mieux répondre aux besoins des sociétés contemporaines, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke a conçu des programmes de 2^e cycle en common law et droit transnational. Une excellente avenue pour donner une dimension transnationale à sa formation en droit et se démarquer sur le marché du travail.

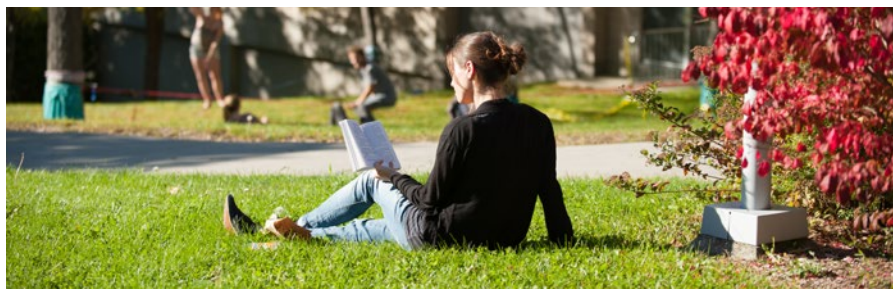
**Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 2^e cycle
en common law et droit transnational (*Juris Doctor*)**

Maîtrise en droit, cheminement en common law et droit transnational (LL.M.)

Description

La common law est le système juridique en vigueur dans les provinces canadiennes autres que le Québec, ainsi que dans de nombreux pays issus de la tradition juridique britannique, dont les États-Unis. Notre formation de haut niveau en droit privé de la common law présente l'état actuel du droit au Canada et dans d'autres juridictions, tout en abordant les développements qui marqueront l'avenir de cette tradition.

Le droit transnational englobe les règles de la pratique juridique dépassant les frontières nationales. C'est un domaine en plein essor dont les paramètres sont en constante évolution. Notre programme forme des acteurs compétents dans un large éventail de domaines touchant la pratique transnationale.



AVANTAGES DES PROGRAMMES

- Solide formation dans les deux plus grandes traditions juridiques en usage à l'échelle mondiale
- Accès aux barreaux des autres provinces canadiennes et de l'État de New York (pour les détenteurs d'un baccalauréat en droit d'une université québécoise seulement)
- Diplôme offert en parallèle avec le baccalauréat en droit civil
- Enseignement par des experts de renom qui œuvrent au Canada et à l'étranger
- Occasion par excellence de maîtriser l'anglais juridique et de perfectionner l'anglais courant
- Bourses octroyées en fonction de l'excellence et des besoins des candidats

Programmes offerts au Campus principal de Sherbrooke

Cheminement des études

Le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) se donne en deux étés consécutifs, suivant l'accumulation des 60 premiers crédits d'un baccalauréat en droit civil québécois et donne accès aux Barreaux canadiens et certains Barreaux américains.

Les juristes qui désirent pousser plus loin leur réflexion peuvent transformer leur DESS en maîtrise (LL.M.) et personnaliser leur cheminement en fonction de leurs intérêts et aspirations. Trois options s'offrent à eux (les deux dernières sont soumises à un processus de sélection) :

- rédiger un essai;
- effectuer un stage de six mois au sein d'une organisation internationale;
- poursuivre un programme d'études complémentaire dans une université étrangère partenaire. Cette dernière option permet d'obtenir deux maîtrises, l'une de l'Université de Sherbrooke et l'autre de l'université partenaire.

Approche pédagogique

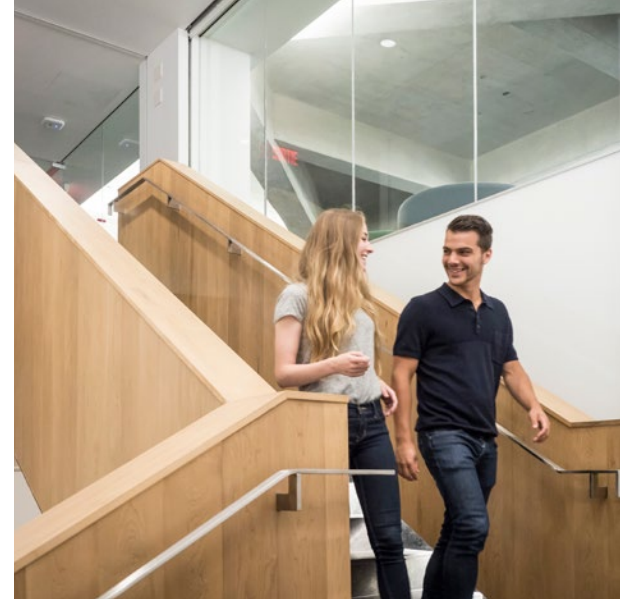
Le DESS est offert uniquement en école d'été. Cette approche permet de bénéficier de l'expertise de professeurs et d'experts reconnus provenant de l'extérieur du Québec.

Une majorité des cours du diplôme sont offerts en anglais. Ce choix vise à assurer la mobilité professionnelle de nos diplômés, puisqu'il s'agit de la langue d'usage de la common law.

Enfin, la matière est présentée par blocs intensifs, notamment sous la forme de conférences, de séminaires, d'ateliers et d'activités de développement d'habiletés. Très motivante pour les étudiants, cette approche favorise l'intégration des notions étudiées, de même que la participation active des étudiants.

Secteurs d'emploi

- Cabinets de droit (au Québec, au Canada, à New York, etc.)
- Organisations internationales
- Multinationales
- Fonction publique et parapublique : gouvernements, sociétés d'État, réseaux de l'éducation et de la santé, etc.



ADMISSION

Date limite pour déposer une demande d'admission : 15 février

Conditions d'admission

Pour connaître les conditions d'admission, consulter les fiches détaillées de ces programmes : USherbrooke.ca/droit/commonlaw

Professions liées

- Conseiller juridique, conseillère juridique au sein d'une entreprise ou d'une organisation internationale (au Québec ou ailleurs dans le monde)
- Juriste spécialisé (échanges commerciaux, mobilité des idées et des personnes, etc.)
- Diplomate, haut fonctionnaire, politicien, politicienne



RENSEIGNEMENTS | PROGRAMMES D'ÉTUDES

819 821-8000, poste 62512
1 800 267-8337, poste 62512 (Canada seulement)
transnational.droit@USherbrooke.ca
USherbrooke.ca/droit/commonlaw

RENSEIGNEMENTS | DEMANDE D'ADMISSION

Bureau de la registraire
819 821-7686
1 800 267-8337 (Canada seulement)
USherbrooke.ca/admission